

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juillet 2013

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1179)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE320

présenté par
M. Goldberg, rapporteur

ARTICLE 23

A l« alinéa 20, , substituer aux mots :

« dans les »,

le mot :

« des ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de simplification rédactionnelle.